



# Wallonie mobilité infrastructures SPW

## Quelle place pour les matériaux certifiés dans le CCT Qualiroutes ?



**Ir Frédérique THEWISSEN**

*Direction de la Géotechnique  
Département Expertises Structures et Géotechnique*

# Table des matières

1. CCT QUALIROUTES
2. Réception Technique Préalable du produit – Le cadre
3. Certifications valorisées par le CCT QUALIROUTES
4. Exigence formelle ou valorisation - Évolution
5. Valorisation économique de la certification volontaire
6. Réception Technique Préalable du produit - Les frais
7. Réception Technique Préalable du produit – En pratique
8. Et après la RTP, c'est fini ?
9. Conclusions

# 1. CCT QUALIROUTES



<http://qc.spw.wallonie.be>

**Qualité & Construction - SPW Mobilité**

---

- ⊕ CCT Qualiroutes
- ⊕ Articles additionnels
- ⊕ Ordres de Service techniques
- ⊕ Guide de conception
- ⊕ Spécifications techniques
- ⊕ Certifications
- ⊕ Département Expertises Structures et Géotechnique (DESG)
- ⊕ Journées d'études

**Recherche de normes belges**

- Indicatif :  Chercher
- [Recherche avancée](#)

**Accès directs**

- **Chapitres du CCT Qualiroutes :**  
A B C D E F G H I J K L M N O P Q
- [Recherche dans le CDR](#)

Qualiroutes Spécifications

---

**Cahier des Charges Type Qualiroutes (version 2021)**

- i Cahier des Charges Type Qualiroutes (version 2021 consolidée)
- i Catalogue des Documents de Références (CDR)
- i Cahier Spécial des Charges Modèle (CSC Modèle)
- i Catalogue des Postes Normalisés (CPN)
- i Métré Assité par Ordinateur (MAO)
- i Catalogue des Méthodes d'Essais (CME)
- i Signalisation de chantier
- i Groupes de travail Qualiroutes
- i Foire Aux Questions du CCT Qualiroutes (FAQ)
- i Demande d'avis auprès du Comité de Gestion du CCT Qualiroutes

- i Mementos techniques
- i Produits CCT Qualiroutes: Spécifications et certifications (Fichier PDF)
- i Performances des mélanges bitumineux

# 1. CCT QUALIROUTES

Qualiroutes Spécifications

**Cahier des Charges Type Qualiroutes (version 2021)**

- i** Cahier des Charges Type Qualiroutes (version 2021 consolidée)
- i** Catalogue des Documents de Références (CDR)
- i** Cahier Spécial des Charges Modèle (CSC Modèle)
- i** Catalogue des Postes Normalisés (CPN)
- i** Mètré Assité par Ordinateur (MAO)
- i** Catalogue des Méthodes d'Essais (CME)
- i** Signalisation de chantier
- i** Groupes de travail Qualiroutes
- i** Foire Aux Questions du CCT Qualiroutes (FAQ)
- i** Demande d'avis auprès du Comité de Gestion du CCT Qualiroutes

- i** Mementos techniques
- i** Produits CCT Qualiroutes: Spécifications et certifications (Fichier PDF)
- i** Performances des mélanges bitumineux

Chapitre	CCT Qualiroutes - 2021 (PDF)	Edition
	<a href="#">Table des matières générale</a>	
A	<a href="#">Clauses administratives</a>	01/01/2023
	<a href="#">Historique du Chap. A "Clauses administratives"</a>	
B	<a href="#">Terminologie</a>	01/01/2021
C	<a href="#">Matériaux et produits de construction</a>	01/01/2023
D	<a href="#">Travaux préparatoires et démolitions sélectives</a>	01/01/2021
E	<a href="#">Terrassements généraux et particuliers</a>	01/01/2021
F	<a href="#">Sous-fondations et fondations</a>	01/01/2023
G	<a href="#">Revêtements</a>	01/01/2022
H	<a href="#">Éléments linéaires</a>	01/01/2023
I	<a href="#">Drainage et égouttage</a>	01/01/2023
J	<a href="#">Petits ouvrages</a>	01/01/2023
K	<a href="#">Ouvrages d'art</a>	01/01/2023
L	<a href="#">Signalisation routière</a>	01/01/2023
M	<a href="#">Travaux d'entretien et réparations</a>	01/01/2022
N	<a href="#">Entretien et réparation des ouvrages d'art</a>	01/01/2023
O	<a href="#">Engazonnements, plantations et mobilier urbain</a>	01/01/2021
P	<a href="#">Adduction et distribution d'eau</a>	01/01/2021
Q	<a href="#">Essais</a>	01/01/2023
Tout	<a href="#">Tout le CCT Qualiroutes</a> (PDF - 21 Mo - 1416 pages)	01/01/2023

Matériaux

Applications



# 1. CCT QUALIROUTES

Qualiroutes Spécifications

---

**Cahier des Charges Type Qualiroutes (version 2021)**

- i Cahier des Charges Type Qualiroutes (version 2021 consolidée)
- i Catalogue des Documents de Références (CDR) →
- i Cahier Spécial des Charges Modèle (CSC Modèle)
- i Catalogue des Postes Normalisés (CPN)
- i Métré Assité par Ordinateur (MAO)
- i Catalogue des Méthodes d'Essais (CME)
- i Signalisation de chantier
- i Groupes de travail Qualiroutes
- i Foire Aux Questions du CCT Qualiroutes (FAQ)
- i Demande d'avis auprès du Comité de Gestion du CCT Qualiroutes

---

- i Mementos techniques
- i Produits CCT Qualiroutes: Spécifications et certifications (Fichier PDF)
- i Performances des mélanges bitumineux

**Le Catalogue des Documents de Référence (CDR)**

Recherche dans le Catalogue des Documents de Référence

Chapitre du CCT Sélectionner l'ensemble

Type(s) de document

Tous les documents

Votre choix

- Adaptations et mises à jour
- Documents QUALIROUTES
- Normes
- PTV
- Guides d'agrément
- Code de bonne pratique du CRR
- Notes d'informations techniques
- Infofiches du CSTC

Version CDR du 01/04/2023 (QUALIROUTES)

Rechercher

Documents Qualiroutes				
Numéro	Référence	Date public.	Intitulé	
QR-A-0	<a href="#">Adaptations 2023/01</a>	01/01/2023	Adaptations et mises à jour - Janvier 2023	
QR-A-1	<a href="#">Document Qualiroutes</a>	01/01/2021	Mise en place d'un système de gestion de la qualité lors de l'exécution des marchés de travaux	
QR-A-10	<a href="#">Circulaire C.T.02.21.(02) - DGO1.21/DA - 2A1</a>	01/07/2014	Chantiers et interventions sur le réseau structurant - Maintien de la fluidité du trafic.	
QR-A-1/1	<a href="#">Document Qualiroutes - Complément pour revêtements Plans "as built" - WALTOPO</a>	01/04/2014	Complément au document de référence QUALIROUTES-A-1 pour revêtements bitumineux	
QR-A-1/1	<a href="#">Document Qualiroutes - Complément pour rev. béton</a>	01/01/2019	Plans "as built": Caractéristiques du relevé topographique et des plans à fournir	
QR-A-1/2	<a href="#">Document Qualiroutes - Complément pour rev. béton</a>	01/04/2014	Complément au document de référence QUALIROUTES-A-1 pour revêtements en béton	
QR-A-12	<a href="#">Plans "as built" - Marchés d'électromécanique</a>	01/01/2019	Marché d'électromécanique - Plans "as built" - Relevés et plans à fournir	
QR-A-13	<a href="#">Application Chantiers</a>	01/03/2020	Modalités d'utilisation de l'application "Chantiers".	
QR-A-1/4	<a href="#">Document Qualiroutes - Complément pour ouvr. métal</a>	01/04/2014	Complément au document de référence QUALIROUTES-A-1 pour les ouvrages métalliques (en atelier et sur site).	
QR-A-1/5	<a href="#">Document Qualiroutes - Complément pour marquages</a>	01/10/2013	Complément au document de référence QUALIROUTES-A-1 pour application des marquages routiers.	
QR-A-1/6	<a href="#">Document Qualiroutes - Sous-fondation de type gran</a>	01/01/2019	Complément au document de référence QUALIROUTES-A-1 pour sous-fondation de type granulaire.	
QR-A-1/7	<a href="#">Document Qualiroutes - Complément pour réparation</a>	01/01/2021	Complément au document de référence QUALIROUTES-A-1 pour les travaux de réparation des bétons des ouvrages d'art.	
QR-A-2	Sans objet			
QR-A-3	<a href="#">Document Qualiroutes</a>	01/07/2022	Modalités de réception technique préalable.	
QR-A-4	<a href="#">Fiches de signalisation</a>	01/10/2016	Signalisation des chantiers.	
QR-A-5	<a href="#">Document Qualiroutes</a>	20/07/2011	Code de bonne pratique pour la prévention des dégâts aux installations souterraines à l'occasion de travaux exécutés à proximité de réseaux souterrains ("Imprégnants").	
QR-A-6	CMK93	01/01/1993	Coût du matériel d'entrepreneurs.	
	Indices	01/01/2013	Indices du coût du matériel d'entrepreneurs CMK 2003.	
	431-94-2	06/06/1994	Mise en application du CMK93.	
	44-2-96-11	11/10/2005	Coût du matériel SNCB non repris au CMK93.	
	412-96-02	26/03/2007	Coût du matériel d'entrepreneurs CMK 2003 et calcul du coût horaire des engins.	
QR-A-8	<a href="#">Document de référence QR-A-8</a>	20/07/2011	Identification des matériaux en place.	
QR-A-9	<a href="#">Déclaration de créance</a>	01/04/2014	Marchés d'électromécanique	

# 1. CCT QUALIROUTES

Réception  
par lot

Directive Produits de  
Construction  
n°89/106/CEE



Mise en application  
(transposition en droit belge)

Règlement Produits  
de Construction  
n°305/2011



BENOR

1954

1998

1999

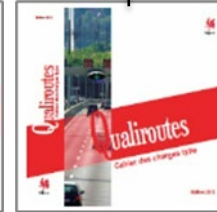
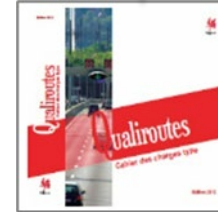
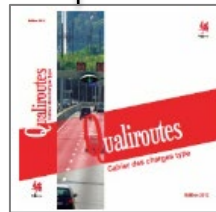
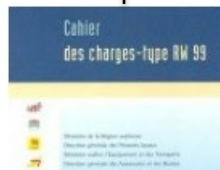
2004

2012

2013

2016

2021



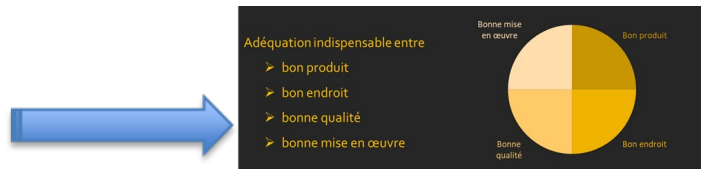
## 2. Réception Technique Préalable du produit Le cadre

### Principe pour les produits

Tout élément doit être réceptionné par le pouvoir adjudicateur avant sa mise en œuvre

### Réception Technique Préalable

- ✓ Ne se limite pas à l'approbation d'une fiche technique relative au produit envisagé
- ✓ Vérifie que le produit a les performances attendues



#### Château Phélan Ségur Saint Estèphe

##### Caractéristiques

**Cépages** : Cabernet Sauvignon 55%, Merlot 45%  
**Nœs** : Cuvée de réserve de vin de millésime  
**Boissons** : Vin rouge mélangé de Saint-Estèphe  
**Région** : France  
**Appellation** : AOC Saint-Estèphe

##### Domaines et propriétés

Le vin de **Château Phélan Ségur** est issu au sein de l'appellation **Saint-Estèphe**, l'une des plus prestigieuses, « vin de Gravelles » et Château Ségur, le 1er crû au chateau de Saint-Estèphe par François Phélan Ségur, celui-ci donne à la demeure une particularité architecturale exceptionnelle : l'intégration de la résidence, des chais et du caveau en un bâtiment homogène. Le vignoble est situé sur des coteaux de grès argileux exposés face à la Gironde, ce qui donne à ce **vin rouge** toute son authenticité. Sa grande spécificité réside dans son caractère méditerranéen. Ainsi, la vinification qui allie tradition et modernité est en mesure de garantir le plus haut niveau de concentration et d'équilibre du **vin**, propre au terroir de **Château Phélan Ségur**. La famille Guindier en est aujourd'hui propriétaire.

## 2. Réception Technique Préalable du produit Le cadre

**AR 14/01/2013 - Règles générales d'exécution des marchés publics**

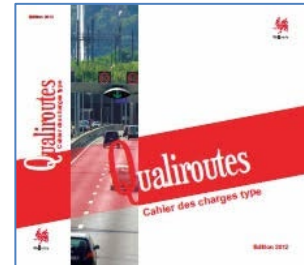
**Art 41 & 42**

Règle générale : pas de mise en œuvre sans RTP

- RTP à tous les stades de production
- Un produit réceptionné peut encore être refusé ultérieurement

**Délai**

30 jours (60 si essais de labo)



**Application du  
document QR-A-3**



## 2. Réception Technique Préalable du produit

### Le cadre

#### AR 14/01/2013 - Règles générales d'exécution des marchés publics

#### Art 41 & 42

L'adjudicateur peut renoncer à tout ou partie des réceptions techniques dans les cas suivants et aux conditions énoncées ci-après :

- Produits faisant l'objet d'une certification réglementaire (marquage CE)
- Produits faisant l'objet d'une certification volontaire



- La procédure de certification volontaire doit être instaurée dans un Etat membre de l'Union Européenne
- Sa pertinence doit être démontrée par l'adjudicataire et approuvée par l'adjudicateur.

Lorsque l'adjudicateur exige néanmoins cette réception technique, les coûts de celle-ci sont à sa charge.

## 2. Réception Technique Préalable du produit Le cadre

### MARQUAGE CE

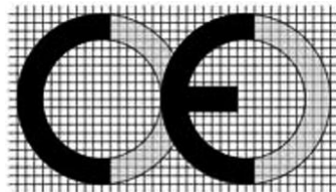
Certification réglementaire



**Obligatoire**

Le marquage CE n'a pas besoin d'être valorisé au niveau contractuel.

Quand il existe pour un produit (vs application) : il est obligatoire (obligation légale) pour tous les fabricants de ce produit.



01234

Si plusieurs niveaux AVCP (CE) possibles, QR choisit le plus strict

**= pré-requis à une marque volontaire**

### MARQUES VOLONTAIRES

Certification volontaire



**non obligatoire**

Le fabricant demande volontairement la certification de son produit. Il n'y est pas obligé par la législation.



**Avantages** : garantie de la constance des performances, qualité des contrôles, gain de temps (pas de réception par lot), petites quantités, délais courts, ...

En pratique, un fabricant demande volontairement une certification s'il y trouve un intérêt. Pour cela, il est **nécessaire** qu'au niveau contractuel le client **valorise** cette certification.

# 4. Exigence formelle ou valorisation

**EXIGENCE FORMELLE** : « Le produit est BENOR »...



- Obligation pour le fabricant d'investir dans la certification avant de pouvoir vendre
- Pour le pouvoir adjudicateur : risques de poursuites au niveau européen pour obstruction de marché

**VALORISATION ECONOMIQUE** : « Le produit répond au PTV xxx ... »

+ Application du document **QR-A-3**



- Si on tient compte des frais de RTP, les produits certifiés sont moins chers !
- Favorise les produits certifiés mais permet toutefois au fabricant d'avoir un premier accès au marché avant d'investir dans la certification

## 5. Valorisation économique de la certification volontaire

- Les frais de RTP sont à charge de l'adjudicataire (pour autant que les documents du marché en fournissent le mode de calcul).
- Les produits certifiés peuvent être dispensés des contrôles de RTP (contrôles occasionnant des frais).



Le soumissionnaire qui propose un produit (valablement) certifié ne doit pas augmenter le prix du produit des frais de RTP.



**Prix produit certifié < Prix produit non certifié + Frais de RTP**

Mais, pour que le système fonctionne, il faut que les documents du marché donnent au soumissionnaire les éléments nécessaires au calcul du coût des frais de RTP, qu'il inclura dans ses prix globaux. **AR 18/04/2017 ART 31**

## 6. RTP du produit - Les frais

Programmes précis de RTP définis dans les documents du marché

pour

permettre au soumissionnaire de calculer les frais et de les inclure dans son prix de soumission

# 2015

Document de référence  
*Qualiroutes-A-3 « Modalités de réception technique préalable » annexe 3*

- nature et fréquence des essais,
- nombre de visites,
- taux horaires des agents réceptionnaires,
- coûts kilométriques pour nos véhicules,
- ...

# 6. RTP du produit - Les frais

## QR-A-3

- Forfait pour petites quantités
- Formule d'indexation



### Annexe 3 Tableau des frais de RTP par produit

Produit	Chapitre du CCT Qualiroutes	Forfait minimum € HTVA	Unité de quantité	Coût unitaire € HTVA
Acier pour béton armé: armatures	K. 5.1.	4300	kg	0,29
Acier pour béton armé: uniquement façonnage	K. 5.1.	3150	kg	0,29
Acier de précontrainte (toron clair)	K. 5.2.	10000	kg	0,62
Acier de précontrainte (toron protégé gainé graissé)	K. 5.2.	16800	kg	1,05
Acier de précontrainte (toron 3 fils galvanisés)	K. 5.2.	10000	kg	0,62
Marquages routiers permanents – Films minces: Peintures	L.4 -C.52.1.1.1.	3000	m²	0,14
Marquages routiers permanents – Films épais: Enduits à chaud (produits thermoplastiques) préformés ou non	L. 4. - C. 52.1.1.2.	3000	m²	6,00
Marquages routiers permanents – Films minces ou épais à haute résistance: Enduits à froid	L.4. - C. 52.1.1.3.	3000	m²	3,00
Marquages routiers permanents – Films plans préformés collés à l'aide d'un adhésif: Produits préfabriqués (préformés)	L. 4. - C. 52.1.1.4.	3000	m²	6,00
Microbilles de verre de saupoudrage	L. 4. - C. 52.1.2.	1000	m²	0,02

Produit	Chapitre du CCT Qualiroutes	Forfait minimum € HTVA	Unité de quantité	Coût unitaire € HTVA
Sous-fondation en recherche	F. 3.	8000	m³	3,74
Sous-fondation en 10 cm d'épaisseur	F. 3.	8000	m²	0,37
Sous-fondation en 15 cm d'épaisseur	F. 3.	8000	m²	0,55
Sous-fondation en 20 cm d'épaisseur	F. 3.	8000	m²	0,74
Sous-fondation en 25 cm d'épaisseur	F. 3.	8000	m²	0,92
Sous-fondation en 30 cm d'épaisseur	F. 3.	8000	m²	1,11
Sous-fondation en 40 cm d'épaisseur	F. 3.	8000	m²	1,48
Sous-fondation en 50 cm d'épaisseur	F. 3.	8000	m²	1,85
Sous-fondation en 60 cm d'épaisseur	F. 3.	8000	m²	2,22
Empierrement en recherche	F. 4.2.	8000	m³	3,74
Empierrement en 10 cm d'épaisseur	F. 4.2.	8000	m²	0,37
Empierrement en 15 cm d'épaisseur	F. 4.2.	8000	m²	0,55
Empierrement en 20 cm d'épaisseur	F. 4.2.	8000	m²	0,74
Empierrement en 25 cm d'épaisseur	F. 4.2.	8000	m²	0,92
Empierrement en 30 cm d'épaisseur	F. 4.2.	8000	m²	1,11

## 6. RTP du produit - Les frais

**Produits repris dans le tableau** : uniquement ceux pour lesquels il existe une marque de certification volontaire pertinente.

Pour les autres produits, les frais de réception technique préalable restent à charge du pouvoir adjudicateur (sauf si un programme de RTP est présent dans les documents du marché).

**Les coûts repris dans le tableau** correspondent aux frais nécessaires pour réaliser des contrôles de réception technique préalable qualitativement équivalents à ceux réalisés dans le cadre d'une certification volontaire pertinente.

Ces coûts ont été étudiés par le Département Expertises Structures et Géotechnique du SPW - MI en collaboration avec les organismes de certification. Ils ont été validés par les groupes techniques du CCT Qualiroutes.

# 7. RTP du produit - En pratique

## QR-A-3

### ✓ Contrôle minimal :



- Documentaire
- Organoleptique et dimensionnel



- ✓ Certificat CE de l'UP
- ✓ DoP du produit
- ✓ Fiche technique au sens de QR
- ✓ Certificat BENOR
- ✓ Fiche BENOR
- ✓ ...

### ✓ Contrôle complémentaire (essais de laboratoire) :

- Exigence technique non couverte par le marquage CE / marque volontaire
- Doutes sur les propriétés couvertes



Déclenchement de la RTP  
via formulaire spécifique



# 7. RTP du produit - En pratique

ANNEXE 1 du QUALIROUTES-A-3

**MODELE DE DEMANDE DE RECEPTION TECHNIQUE PREALABLE**

*Une demande de réception doit être introduite par l'adjudicataire pour chaque produit à réceptionner. Les demandes sont numérotées.*

Numéro et date de la demande:

Objet du marché:

Numéro du cahier spécial des charges et version du CDR d'application:

Adjudicataire:

Produit à réceptionner:

- \* Numéro du poste du métré et code CPN du poste dans lequel intervient ce produit:
- \* Nature du produit:
- \* Prescriptions du cahier spécial des charges, y compris référence au CCT Qualiroutes:
- \* Caractéristiques techniques du produit proposé:
- \* Quantités à réceptionner:
- \* Marquage CE: oui / non
  - Si oui, sont annexés:
    - la déclaration de performances (DoP)
    - le certificat de suivi émis par l'organisme notifié (sauf EVCP de niveau 3 et 4)
    - le cas échéant, le texte complet de l'évaluation technique européenne (anciennement agrément technique européen)
- \* Certification volontaire: oui / non
  - Si oui, le certificat de conformité et le dossier technique permettant d'évaluer la pertinence de la certification sont annexés.
- \* Date présumée à laquelle le produit doit être mis en œuvre sur le chantier (suivant planning):

Coordonnées du fournisseur:

Adresse où la réception est à effectuer (usine, chantier...):

Planning de fabrication, le cas échéant:

Date à partir de laquelle la réception peut être effectuée:

Date de la demande  
= départ des délais de RTP

- 30 jours
- Ou
- 60 jours si essais de labo



Le produit doit être disponible !

# 7. RTP du produit - En pratique

## POINT D'ATTENTION - RTP documentaire

### QR-A-3 §2.1

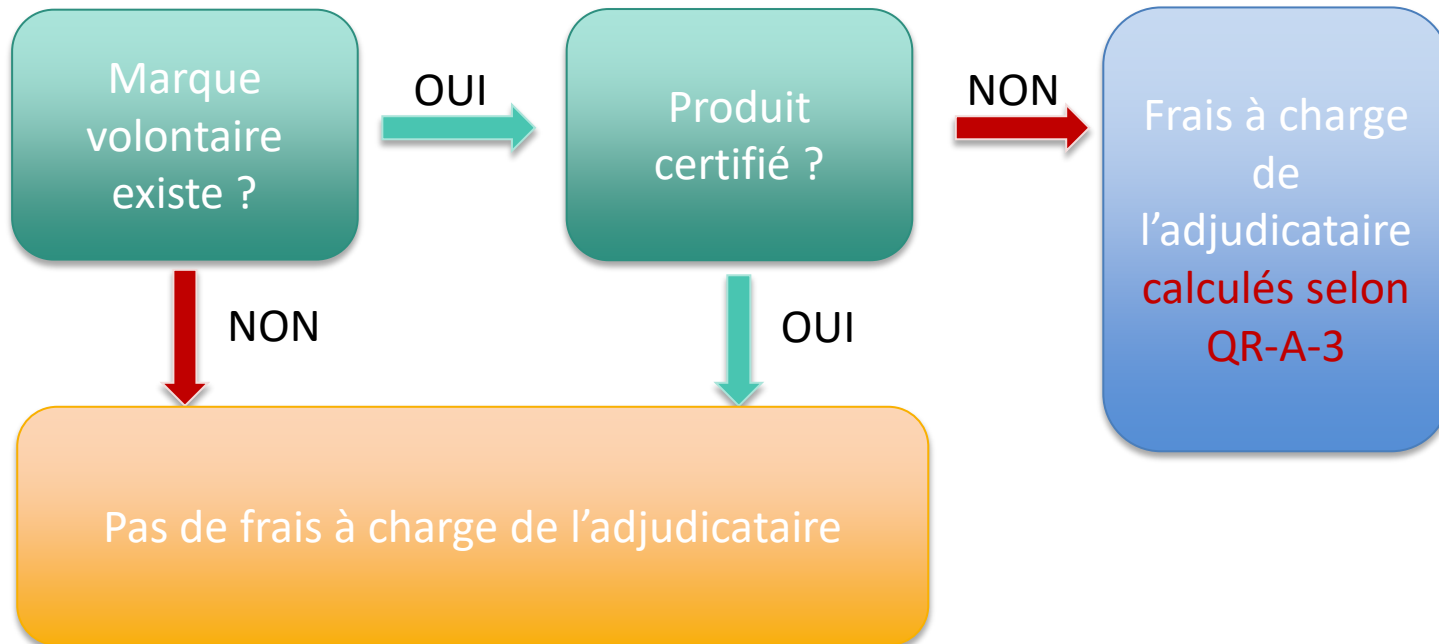


La DoP doit déclarer l'ensemble des caractéristiques de la norme harmonisée produit applicable pour lesquelles des exigences sont définies dans les documents du marché.



## 7. RTP du produit - En pratique

### Règles générales de prise en charge financière



## 8. Et après la RTP, c'est fini ?

Même si le produit est certifié, la vérification du produit approvisionné sur chantier reste TOUJOURS nécessaire.

- Le produit livré n'est pas le produit commandé.
- Le produit livré a subi des dommages lors du transport.
- Le produit livré n'a pas les bonnes dimensions.

Quand le pouvoir adjudicateur prend en charge les frais de RTP, prévoir les budgets éventuellement nécessaires.

- Essais à réaliser dans des laboratoires externes.
- Missions de contrôle à confier à des organismes externes



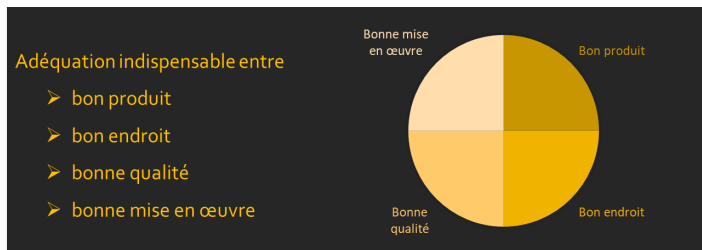
## 9. Conclusions

QUALITÉ DES OUVRAGES RÉALISÉS  
TANT PAR LEUR DIMENSIONNEMENT  
QUE PAR LEUR DURÉE DE VIE



- ✓ Tout € public investi est investi pour des décennies
- ✓ Une durée de vie réduite d'un ouvrage génère de nouveaux déchets

# 9. Conclusions



## Principes applicables à tous produits pour tous usages

Ce qui implique :

- ✓ Production maîtrisée et contrôlée
- ✓ Usage adapté aux performances
- ✓ Prescriptions précises des performances requises par l'usage
- ✓ Réception technique préalable
- ✓ Contrôle de la mise en œuvre

Les marques volontaires contribuent largement à ces objectifs en garantissant la **qualité** des produits et leur **constance** par la mise en œuvre d'un contrôle externe impartial et objectif. Le CCT QUALIROUTES, par l'application du document QR-A-3, en fait (indirectement) la **promotion**.

  
merci

